



Paris, 30 septembre 2020, 18h

**Perte nette de 8,8M€ au premier semestre 2020, en baisse de 32,4%  
par rapport au premier semestre 2019**

**Trésorerie de 10,6M€ au 30 juin 2020, à laquelle s'ajoutent  
4,1M€ de crédit d'impôt recherche 2019 à recevoir de l'administration fiscale**

**La consommation de trésorerie s'établit à 8,1M€ au premier semestre 2020 contre  
11,2M€ au premier semestre 2019 (-27%)**

**AB Science SA** (NYSE Euronext - FR0010557264 - AB) annonce aujourd'hui ses résultats financiers semestriels au 30 juin 2020 et présente un point sur ses activités.

## **I. Événements clefs des six premiers mois de l'année 2020**

### Etudes cliniques

#### ▪ **Formes progressives de la sclérose en plaques**

L'étude de phase 2B/3 (AB07002) évaluant le masitinib administré par voie orale dans le traitement de la sclérose en plaques progressive primaire (PPMS) et de la sclérose en plaques secondairement progressive non-active (nSPMS) a atteint son objectif principal, démontrant une réduction statistiquement significative de la progression du handicap mesurée par le score EDSS avec le masitinib à la dose de 4,5 mg/kg/jour ( $p=0.0256$ ). Cet effet du traitement était homogène dans les patients PPMS et nSPMS.

Le critère d'évaluation principal prédéfini était la variation globale du score EDSS (Expanded Disability Status Scale) par rapport à sa valeur initiale et moyennée sur 8 points de temps mesurés toutes les 12 semaines sur 2 ans, avec une analyse de sensibilité basée sur la variation ordinale du score EDSS (c'est-à-dire +1 si amélioration ; 0 si stable ; -1 en cas d'aggravation).

L'analyse de sensibilité basée sur la variation ordinale du score EDSS ordinale a montré une augmentation significative de 39% de la probabilité d'avoir soit une réduction des symptômes soit une progression moindre de la maladie avec le masitinib ( $p = 0,0446$ ). De plus, le masitinib a réduit de manière significative le risque de première progression du score EDSS de 42% et le risque de progression confirmée (3 mois) du score EDSS de 37%. Le masitinib a également significativement réduit le risque d'atteindre un score EDSS de 7,0, ce qui correspond à un handicap suffisamment grave pour que le patient se déplace avec un fauteuil roulant ( $p=0,0093$ ).

La tolérance du produit dans l'étude était conforme au profil de risque connu du masitinib.

Il existe deux formes principales de sclérose en plaques, la forme récurrente rémittente et la forme progressive. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans la forme récurrente rémittente de la sclérose en plaques, avec plus de 15 produits enregistrés, il existe toujours un besoin médical non satisfait très important dans le traitement de la sclérose en plaques progressive primaire (PPMS) et la sclérose en plaques secondairement progressive non-active (nSPMS), dans la mesure où il n'y a pas de produit enregistré dans la nSPMS et qu'il y a un seul produit enregistré dans la PPMS. La PPMS et la nSPMS représentent 50% des patients atteints de sclérose en plaques.

#### ▪ **Asthme sévère**

L'étude de phase 3 (AB07015) évaluant le masitinib administré par voie orale dans le traitement de l'asthme sévère non contrôlé par les corticoïdes oraux a atteint son objectif principal. L'analyse primaire prédéfinie a été conduite dans la population de patients atteints d'asthme sévère et prenant une dose quotidienne d'OCS  $\geq 7.5$  mg dans laquelle le traitement avec le masitinib a réduit significativement le nombre d'exacerbations sévères ( $p=0,0103$ ).

AB Science a présenté les résultats de son étude de phase 3 AB07015 dans l'asthme sévère non contrôlé par les corticostéroïdes oraux (OCS) à la conférence 2020 de l'European Academy of Allergy & Clinical Immunology

(EAACI), qui s'est tenue en juin 2020. L'EAACI est l'un des congrès académiques les plus prestigieux en médecine pulmonaire et le plus grand congrès mondial spécialisé dans le domaine des allergies et de l'immunologie clinique.

#### ▪ **Covid-19**

AB Science a reçu l'autorisation de l'Agence française du médicament (ANSM) d'initier une étude de phase 2 évaluant le masitinib en combinaison avec l'isoquercétine dans le traitement du COVID-19.

Cette étude (AB20001) est une étude clinique de phase 2 randomisée (1:1), ouverte, visant à évaluer la tolérance et l'efficacité du masitinib associé à l'isoquercétine chez les patients hospitalisés atteints de COVID-19 modéré et sévère.

L'étude recrutera 200 patients (âgés de plus de 18 ans et sans limite supérieure d'âge) dans des hôpitaux en France et dans d'autres pays. L'objectif principal est d'améliorer l'état clinique des patients après 15 jours de traitement.

Beaucoup de patients atteints des formes modérées et sévères du COVID-19 développent un « orage de cytokine » qui entraîne une inflammation pulmonaire sévère et de nombreux accidents thrombotiques associés à un syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA) et potentiellement la mort. La combinaison du masitinib avec l'isoquercétine pourrait prévenir le développement de ces deux complications :

- Le masitinib est un puissant inhibiteur des mastocytes et des macrophages qui contribuent à l'orage de cytokine
- L'isoquercétine inhibe la disulfure isomérase (PDI), une enzyme directement impliquée dans la formation de caillots et diminue le D-dimère, un prédicteur de la gravité de la thrombose liée au COVID-19
- L'association du masitinib et de l'isoquercétine a un effet synergique contre les cellules sénescentes, cible potentielle du virus qui pourrait expliquer pourquoi la mortalité du COVID-19 est plus élevée chez les personnes âgées

#### ▪ **Cancer de la prostate**

La Food and Drug Administration (FDA) américaine a autorisé la demande d'autorisation (Investigational New Drug, IND) de conduire son étude de phase 3 du masitinib (AB12003) dans le traitement du cancer de la prostate métastatique hormono-résistant (mCRPC) éligible à la chimiothérapie.

L'étude AB12003 est une étude internationale, multicentrique, randomisée, en double aveugle, contrôlée par placebo, en 2 groupes parallèles, dans le traitement du cancer de la prostate métastatique hormono-résistant (mCRPC) éligible à la chimiothérapie. L'étude compare l'efficacité et la tolérance du masitinib (6,0 mg/kg/jour) en association avec docétaxel par rapport au placebo en association avec docétaxel. Le docétaxel est associé à la prednisone.

Le critère d'évaluation principal de l'étude est la survie sans progression (PFS). Au total, 468 patients doivent être recrutés.

La population ciblée est constituée d'hommes adultes ayant progressé et ayant développé un cancer de la prostate hormono-résistant métastatique (mCRPC) après castration (réduction d'androgène/testostérone/dihydrotestostérone, par action chimique ou chirurgicale) et sont donc éligibles à la chimiothérapie.

#### Autres évènements

#### ▪ **Levée de fonds**

AB Science a réalisé une levée de fonds de 12,3 millions d'euros en mars 2020 grâce au succès d'un placement privé, à l'exercice de bons de souscription d'actions et à la mise en œuvre d'une option de financement visant à mobiliser le crédit impôt recherche 2019 de manière anticipée :

- EUR 6,40 millions ont été levés par un placement privé de 860.220 actions ordinaires nouvelles au prix de EUR 7,44, représentant une prime de 5.5% sur le cours de clôture.
- EUR 1,23 million ont été levés par exercice de 449.014 bons de souscription d'actions (souscrits dans le cadre du placement privé d'août 2019)
- EUR 4,70 millions ont été levés grâce à la mise en œuvre de l'option de financement visant à mobiliser le crédit impôt recherche 2019 de manière anticipée

Le produit de ces opérations sera utilisé par AB Science pour ses besoins généraux et pour financer son programme de développement clinique.

- **Autres opérations sur les valeurs mobilières :**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020, 65 000 stocks options ont été attribués.

- **Autres informations**

AB Science confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit : moins de 5 000 salariés d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

## **II. Événements survenus après le 30 juin 2020**

### Présentation des résultats positifs de l'étude de phase 2B/3 AB07002 dans les formes progressives de la sclérose en plaques à la 8ème réunion conjointe ACTRIMS-ECTRIMS

Les résultats positifs de l'étude de phase 2B/3 AB07002 dans la sclérose en plaques progressive primaire (PPMS) et la sclérose en plaques secondairement progressive non-active (nSPMS) ont été présentés à la 8ème réunion conjointe de l'Americas Committee for Treatment and Research in Multiple Sclerosis (ACTRIMS) et de l'European Committee for Treatment and Research in Multiple Sclerosis (ECTRIMS), qui a eu lieu du 11 au 13 septembre 2020.

La réunion conjointe ECTRIMS-ACTRIMS est la plus grande conférence internationale au monde consacrée à la recherche fondamentale et clinique dans la sclérose en plaques. Cette réunion rassemble régulièrement jusqu'à 10 000 participants venus du monde entier et attire les leaders d'opinion et décideurs dans le domaine de la recherche dans la sclérose en plaques et de la politique de santé.

En raison de la pandémie actuelle du COVID-19, la réunion conjointe ACTRIMS-ECTRIMS 2020 s'est déroulée cette année sous un format virtuel - MSVirtual2020.

### Présentation des résultats positifs de l'étude de phase 2B/3 AB07015 dans l'asthme sévère non contrôlé par les corticostéroïdes oraux au 30ème Congrès Annuel International de l'European Respiratory Society

Les résultats positifs de l'étude de phase 2/3 AB07015 dans l'asthme sévère non contrôlé par les corticostéroïdes oraux, a été présentée au 30ème Congrès Annuel International de l'European Respiratory Society (ERS) qui a eu lieu du 7 au 9 septembre 2020. La session ALERT a pour but de présenter des résultats d'études cliniques importants et issus des soumissions d'essais cliniques randomisés (ECR) les plus innovants.

Le Congrès International Annuel de l'European Respiratory Society (ERS) est la plus grande réunion dans le domaine respiratoire, qui a accueilli au cours des années précédentes plus de 20 000 délégués du monde entier et qui est reconnue comme étant une vitrine d'excellence dans tout le domaine de la médecine respiratoire. Le 30ème anniversaire du Congrès ERS a été un événement virtuel innovant et interactif.

### Publication des résultats d'une étude préclinique avec le masitinib dans le COVID-19

Une recherche menée par des scientifiques de l'Université de Chicago a été publiée sur le service de pré-impression bioRxiv dans un article intitulé 'Drug repurposing screen identifies masitinib as a 3CLpro inhibitor that blocks replication of SARS-CoV-2 in vitro'.

Cet article fait état des résultats d'une étude indépendante menée par le professeur Savas Tay de la Pritzker School for Molecular Engineering (Université de Chicago, États-Unis). À partir d'une bibliothèque de 1 900 médicaments utilisés en clinique, soit approuvés pour un usage humain, soit étant à un stade avancé de développement clinique, le masitinib s'est démarqué par sa capacité à inhiber complètement l'activité de la protéase principale du SRAS-CoV-2 (3CLpro), bloquant ainsi la réplication virale. De manière remarquable, l'équipe de recherche a élucidé le mécanisme d'action du masitinib contre le SRAS-CoV-2, en montrant que le masitinib inhibe la protéase 3CLpro, protéase du SARS-CoV-2 qui est cruciale dans l'infection et la reproduction du virus, en se liant directement au site catalytique de la protéase.

## Renégociation des termes et conditions des actions de préférence de catégorie C

Les termes et conditions des 525.406 actions de préférence de catégorie C, émises en décembre 2016 sur conversion d'obligations, sont détaillés dans les statuts d'AB Science. Conformément à ces termes et conditions, les 525.406 actions de préférence de catégorie C devaient être converties, au 1<sup>er</sup> septembre 2020, en un nombre d'actions ordinaires égal au résultat de la formule suivante :  $[12.362.768 / 9,17] - 9,17$  euros correspondant à la moyenne pondérée par les volumes du cours de bourse d'AB Science entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin 2020.

AB Science ne disposant pas des réserves, bénéfices et primes nécessaires pour émettre, au 1<sup>er</sup> septembre 2020, les actions ordinaires sur conversion des actions de préférence de catégorie C, des discussions se sont engagées entre AB Science et les porteurs d'actions de préférence de catégorie C au cours de l'été 2020. Ces discussions ont abouti à un accord consistant à la révision des termes et conditions des actions de préférence de catégorie C afin de permettre la conversion de ces actions de préférence de catégorie C en plusieurs tranches, et ce jusqu'au mois de décembre 2021. Pour chacune des tranches, le nombre d'actions ordinaires à émettre sur conversion des actions de préférence de catégorie C sera calculé sur la base de la valeur la plus élevée entre (i) la moyenne pondérée par les volumes du cours de bourse d'AB Science du mois précédent et (ii) la moyenne pondérée par les volumes du cours de bourse d'AB Science des trois mois précédents.

Conformément à cet accord, AB Science s'est engagée à émettre, au profit des porteurs d'actions de préférence de catégorie C, 30.000 bons de souscription d'actions permettant de souscrire d'ici la fin de l'année 2030, 30.000 actions ordinaires en contrepartie du versement d'un prix d'exercice de 12,65 euros par action ordinaire.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée au cours du mois de décembre 2020 afin de ratifier et de mettre en œuvre l'accord conclu entre AB Science et les porteurs d'actions de préférence de catégorie C au cours de l'été 2020.

Les termes et conditions des autres valeurs mobilières émises en décembre 2016 au profit des porteurs d'actions de préférence de catégorie C (*i.e.* bons de souscription d'actions dits « *Nominal* », bons de souscription d'actions dits « *Conversion* » et bons de souscription d'actions dits « *Capitalisé* ») ne font l'objet d'aucune révision.

## Emission et souscription de 6 millions d'actions de préférence de catégorie D3

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 août 2020 a décidé, aux termes de sa dix-huitième résolution, de modifier les statuts d'AB Science en vue d'y introduire les termes et conditions des actions de préférence de catégorie D3. Aux termes de sa vingt-et-unième résolution, l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 août 2020 a délégué sa compétence au Conseil d'administration en vue d'émettre un maximum de 6 millions d'actions de préférence de catégorie D3 au profit de la catégorie des « *mandataires sociaux ou salariés de la Société* ».

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le Conseil d'administration s'est réuni et a décidé, sur délégation de la vingt-et-unième résolution de l'assemblée générale mixte du 31 août 2020, d'émettre 5,8 millions d'actions de préférence de catégorie D3 au profit d'Alain Moussy et 200.000 actions de préférence de catégorie D3 au profit de Laurent Guy, Alain Moussy et Laurent Guy entrant dans le champ de la catégorie de personnes définie par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 août 2020 aux termes de sa vingt-et-unième résolution. Conformément à la formule de calcul établie par des valorisateurs de premier rang et retenue aux termes de la vingt-et-unième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 août 2020, et compte tenu de la moyenne pondérée par les volumes des cours de bourse d'AB Science sur les vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> septembre 2020, laquelle s'établit à 8,79 euros, le prix de souscription de la totalité des 6,0 millions d'Actions D3 a été fixée à 241.231 euros.

Conformément à leurs termes et conditions qui sont reproduits dans les statuts d'AB Science, les actions de préférence de catégorie D3 ne conféreront à leurs porteurs aucun droit de vote, ni aucun droit financier tant qu'AB Science n'aura pas obtenu deux autorisations de mise sur le marché (de l'*European Medicines Agency* ou de l'*U.S. Food and Drug Administration*) pour l'un ou plusieurs de ses candidats-médicaments dans deux indications différentes, ces deux autorisations de mise sur le marché devant être obtenues au plus tard le 31 décembre 2030. Par ailleurs, en cas d'offre publique et/ou d'échange visant AB Science, le Conseil d'administration aura la possibilité de décider la conversion de l'intégralité des actions de préférence de catégorie D3 en circulation en actions ordinaires selon un ratio de conversion égal à 1:1.

Aucun autre événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact sur la situation financière du groupe n'est intervenu depuis la clôture.

### III. Résultats financiers consolidés pour le premier semestre 2020

Les produits d'exploitation, exclusivement constitués du chiffre d'affaires lié à l'exploitation d'un médicament en médecine vétérinaire, se sont élevés au 30 juin 2020 à 807 K€, contre 791 K€ un an plus tôt, en augmentation de 2%.

#### Charges opérationnelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2020	30.06.2019
Coût des ventes	74	121
Charges de commercialisation	449	551
Charges administratives	1 059	1 098
Charges de recherche et développement	6 121	9 600
Autres charges opérationnelles	0	0
Total des charges d'exploitation	7 702	11 370

Les charges opérationnelles se sont élevées au 30 juin 2020 à 7 702 K€ contre 11 370 K€ au 30 juin 2019, soit une baisse de 32,3 %.

Les charges de commercialisation ont diminué de 18,5% passant de 551 K€ au 30 juin 2019 à 449 K€ au 30 juin 2020.

Les charges administratives ont baissé de 3,6 %, passant de 1 098 K€ au 30 juin 2019 à 1 059 K€ au 30 juin 2020.

Les frais de recherche et développement ont baissé de 36,2%, passant de 9 600 K€ au 30 juin 2019 à 6 121 K€ au 30 juin 2020. Cette variation s'explique par la fin d'un certain nombre d'études où le masitinib est développé, ce qui a entraîné une baisse des coûts cliniques (partenaires cliniques, hôpitaux, laboratoires,...).

#### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 30 juin 2020 correspond à une perte de 6 895 K€, contre une perte de 10 579 K€ au 30 juin 2019, soit une baisse du déficit opérationnel de 3 684 K€ (34,8%).

#### Résultat financier

Le résultat financier au 30 juin 2020 est une perte de 1 897 K€ contre une perte de 2 434 K€ un an plus tôt.

Au 30 juin 2019, la perte de 2 434 K€ est principalement liée à la comptabilisation de la variation de juste valeur des passifs financiers. Cette variation a engendré une perte non récurrente et sans effet sur la trésorerie.

La perte de 1 897 K€ au 30 juin 2020 est également et principalement liée à la comptabilisation de la variation de juste valeur des passifs financiers (-1 859 K€). Cette variation engendre une perte non récurrente et sans effet sur la trésorerie. La valorisation de ce passif financier est expliquée à la note 12.3 de l'annexe aux comptes consolidés du présent rapport.

#### Résultat net

La perte nette s'élève au 30 juin 2020 à 8 801 K€ contre 13 016 K€ au 30 juin 2019, en baisse de 32,4%, pour les raisons évoquées ci-dessus.

### IV. État de la situation financière consolidée

#### Actif

Compte tenu du stade de développement des produits, les frais de développement ont été comptabilisés en charges, les perspectives de commercialisation étant difficiles à évaluer. Le montant immobilisé correspond essentiellement au coût d'enregistrement des brevets de la Société. Les frais d'enregistrement des brevets de la Société activés en valeurs nettes sont en légère baisse par rapport au 30 juin 2019 et s'élèvent à 1 479 K€ au 30 juin 2020.

En application d'IFRS 16, les contrats de locations d'une durée supérieure à 12 mois sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation. Celui-ci s'élève à 1 812 K€ au 30 juin 2020.

Les stocks s'élèvent en valeur nette à 151 K€ au 30 juin 2020 contre 176 K€ au 31 décembre 2019.

Les créances clients ont augmenté de 157 K€ et s'élèvent à 354 K€ au 30 juin 2019 contre 197 K€ au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020, il n'existe pas d'actifs financiers courants.

Les actifs financiers correspondent à des instruments de trésorerie dont l'échéance est supérieure à trois mois. Au 30 juin 2020, aucun placement de trésorerie n'a une échéance supérieure à trois mois.

Les autres actifs courants sont stables. Ils s'élèvent à 8 058 K€ au 30 juin 2020 contre 7 962 K€ au 31 décembre 2019.

Le total de la trésorerie et des actifs financiers courants s'élève à 10 559 K€ au 30 juin 2020 contre 5 695 K€ au 31 décembre 2019.

### Passif

Les financements utilisés par l'entreprise sont principalement constitués d'émissions d'actions et d'emprunts obligataires, et de diverses aides publiques (crédit d'impôt recherche, avances remboursables et subventions).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres de la Société entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020.

<i>(En milliers d'euros) - Normes IFRS</i>	Capitaux propres de la société
Capitaux propres au 31 décembre 2019	(26 829)
Augmentations de capital et primes d'émission nettes des frais	7 329
Résultat global de la période	(8 713)
Options de conversion	0
Paielements fondés en actions	48
Capitaux propres au 30 juin 2020	(28 166)

Au 30 juin 2020, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à – 28 166 K€.

Les passifs courants s'élèvent à 24 082 K€ au 30 juin 2020 contre 19 527 K€ à fin 2019, soit une augmentation de 23,3%.

Cette hausse de 4 555 K€ s'explique notamment par les effets suivants :

- la baisse des dettes fournisseurs : 653 K€
- l'augmentation des passifs financiers courants : 4 642 K€. Cette augmentation résulte de la conclusion d'un emprunt émis dans la cadre du préfinancement du crédit d'impôt recherche 2019 de 5,1 millions de dollars en juin 2020, remboursable au plus tard au 31 décembre 2020.
- l'augmentation des autres passifs courants : 559 K€

Les passifs non courants s'élèvent à 26 736 K€ au 30 juin 2020 contre 25 043 K€ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 1 693 K€ qui s'analyse ainsi :

- l'augmentation des instruments financiers (1 856 K€). La variation de ce poste est liée principalement à la variation de juste valeur des instruments financiers.
- la diminution des obligations locatives (IFRS 16) : 145 K€

## **V. Facteurs de risques et incertitudes**

Outre les principaux risques et incertitudes décrits au chapitre 5 du rapport financier annuel au 31 décembre 2019, la Société est exposée aux risques et incertitudes suivants liés aux résultats des études cliniques.

Les prochaines semaines et prochains mois seront marqués par la communication des résultats d'études cliniques en cours avec le masitinib. Le calendrier exact de communication de ces résultats peut être modifié par la nécessité de déposer des demandes de brevet selon la nature des résultats obtenus. Néanmoins, les prochaines échéances cliniques sont les suivantes :

- Résultats de l'analyse finale de la phase 3 dans l'asthme sévère non contrôlé par les corticostéroïdes inhalés et avec niveau élevé d'éosinophile ;
- Résultats de l'analyse finale de la phase 3 dans la maladie d'Alzheimer ;
- Résultats de l'analyse finale de la phase 3 dans le cancer du pancréas ;
- Résultats de l'analyse finale de la phase 3 dans le cancer de la prostate.

## **VI. Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir**

En 2020, AB Science continue à allouer la majeure partie de ses ressources à la poursuite du développement du masitinib, la molécule la plus avancée de la société.

En outre, la société initie deux études confirmatoires :

- dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique ;
- dans le traitement de la mastocytose systémique indolente.

Enfin, AB Science anticipe d'initier une phase 1/2 dans les leucémies myéloïdes aiguës réfractaires avec une nouvelle molécule développée par AB Science (AB8939).

### **À propos d'AB Science**

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement.

AB Science a développé en propre un portefeuille de molécule et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives et dans les maladies inflammatoires. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : [www.ab-science.com](http://www.ab-science.com)

### **Déclarations prospectives – AB Science**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par AB Science auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence d'AB Science enregistré auprès de l'AMF le 22 novembre 2016, sous le numéro R. 16-078. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

#### **AB Science**

Communication financière et relations presse

[investors@ab-science.com](mailto:investors@ab-science.com)

**ETAT CONDENSE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2020**

<b>Actif (en milliers d'euros)</b>	30/06/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	1 479	1 417
Immobilisations corporelles	175	193
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 812	1 979
Actifs financiers non courants	65	67
Autres actifs non courants	0	0
Impôts différés	0	0
<b>Actifs non courants</b>	<b>3 531</b>	<b>3 656</b>
Stocks	151	230
Créances clients	354	197
Actifs financiers courants	0	0
Autres actifs courants	8 058	7 962
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 559	5 695
<b>Actifs courants</b>	<b>19 122</b>	<b>14 085</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>22 653</b>	<b>17 740</b>

<b>Passif (en milliers d'euros)</b>	30/06/2020	31/12/2019
Capital	446	435
Primes	210 209	202 891
Réserves de conversion	(65)	(72)
Autres réserves et résultats	(238 756)	(230 083)
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société</b>	<b>(28 166)</b>	<b>(26 829)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		
<b>Capitaux propres</b>	<b>(28 166)</b>	<b>(26 829)</b>
Provisions non courantes	801	817
Passifs financiers non courants	24 402	22 546
Autres passifs non courants	0	0
Obligations locatives non courantes	1 534	1 679
Impôts différés	0	0
<b>Passifs non courants</b>	<b>26 736</b>	<b>25 043</b>
Provisions courantes	224	237
Dettes fournisseurs	14 350	15 003
Passifs financiers courants	4 649	7
Dettes d'impôt exigible	0	0
Obligations locatives courantes	355	333
Autres passifs courants	4 505	3 946
<b>Passifs courants</b>	<b>24 082</b>	<b>19 527</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>22 653</b>	<b>17 740</b>



**ETAT CONDENSE DU RESULTAT GLOBAL ARRETE AU 30 JUIN 2020**

	30/06/2020	30/06/2019
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>807</b>	<b>791</b>
Autres produits opérationnels	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>807</b>	<b>791</b>
Coût des ventes	(74)	(121)
Charges de commercialisation	(449)	(551)
Charges administratives	(1 059)	(1 098)
Charges de recherche et développement	(6 121)	(9 600)
Autres charges opérationnelles	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(6 895)</b>	<b>(10 579)</b>
Produits financiers	186	42
Charges financières	(2 083)	(2 476)
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 897)</b>	<b>(2 434)</b>
Charge d'impôt	(8)	(4)
<b>Résultat net</b>	<b>(8 801)</b>	<b>(13 016)</b>
Autres éléments du Résultat global		
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
- Ecart actuariels	80	(4)
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :		
- Ecart de change - activités à l'étranger	8	(5)
<b>Autres éléments du Résultat global de la période nets d'impôt</b>	<b>88</b>	<b>(9)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>(8 713)</b>	<b>(13 025)</b>
Résultat net de la période attribuable aux :		
- Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
- Propriétaires de la société	(8 801)	(13 016)
Résultat global de la période attribuable aux :		
- Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
- Propriétaires de la société	(8 713)	(13 025)
Résultat net par action - en euros	(0,23)	(0,34)
Résultat net dilué par action - en euros	(0,23)	(0,34)

**TABLEAU CONSOLIDE CONDENSE DES FLUX DE TRESORERIE**

	30/06/2020	30/06/2019
Résultat net	(8 801)	(13 016)
- Elimination des amortissements et provisions	524	568
- Elimination des résultats de cessions	0	0
- Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	48	56
- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	1 660	2 236
- Elimination de la charge / produit d'impôt	0	0
- Elimination de la variation d'impôt différé	0	0
- Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1 203)	(694)
- Produits et charges d'intérêts	72	38
<b>- Flux de trésorerie générés par l'activité avant impôt et intérêts</b>	<b>(7 700)</b>	<b>(10 812)</b>
- Impôts payés / reçus	0	0
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>(7 700)</b>	<b>(10 812)</b>
Acquisitions d'immobilisations	(205)	(177)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Acquisitions d'actifs financiers	0	0
Produits de cession d'actifs financiers	0	0
Variation des prêts et avances consentis	33	0
Intérêts financiers reçus / (versés)	(62)	(39)
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(234)</b>	<b>(217)</b>
Dividendes versés		
Augmentation (Réduction) de capital	7 329	0
Emission d'emprunts et encaissements d'avances conditionnées	5 464	2 197
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(3)	(3)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>12 790</b>	<b>2 194</b>
Incidence des variations de change	8	(5)
Incidence des actifs destinés à être cédés	0	0
Incidence des changements de principes comptables	0	0
<b>Variation de trésorerie par les flux</b>	<b>4 863</b>	<b>(8 839)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	5 695	11 560
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	10 559	2 721
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie par les soldes</b>	<b>4 863</b>	<b>(8 839)</b>